

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00333

Numéro SIREN : 801 094 053

Nom ou dénomination : A84 OYONNAX

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2022 sous le numéro de dépôt 37

A84 OYONNAX

Société par actions simplifiée

Au capital de 80.000 €

445, avenue Jean Coutty

Zone Commerciale Point B

ARBENT (Ain)

801 094 053 RCS BOURG EN BRESSE

COMPTES ANNUELS AU 30 AVRIL 2021

CERTIFIES CONFORMES
LA PRESIDENCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a series of loops and a final flourish.

Désignation de l'entreprise : SASU A84 OYONNAX

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 445 AVENUE JEAN COUTTY

01100 ARBENT

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 1 0 9 4 0 5 3 0 0 0 1 5

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 0 0 4 2 0 2 1	N-1 13 0 0 4 2 0 2 0
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	14 510	AC	14 510
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	35 569	AG	35 569
	Fonds commercial (1)	AH	100 000	AI	100 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	43 362	AS	27 141
	Autres immobilisations corporelles	AT	225 156	AU	104 512
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	10	CV	10
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	105	BE	105
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	27 150	BI	27 150
TOTAL (II)		BJ	445 862	BK	181 732
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	154 105	BU	154 105
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	38 886	BY	11 836
	Autres créances (3)	BZ	50 199	CA	50 199
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	137 130	CG	137 130
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 601	CI	7 601
	TOTAL (III)	CJ	387 921	CK	11 836
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	833 783	1A	193 567
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU A84 OYONNAX

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80....000.....)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 201	5 201
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(13 373)	(6 888)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 939	(6 485)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	74 767	71 828
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	244 758	193 182
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23 297	33 594
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	7 972	4 793
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	193 696	176 480
	Dettes fiscales et sociales	DY	81 178	74 680
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	11 549	8 067
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 000	135
	TOTAL (IV)	EC	565 450	490 931
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	640 216	562 759
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	447 998	433 064
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les impacts de la crise sanitaire Covid 19 ont été évalués selon la recommandation de l'ANC du 18/05/2020.

La méthode ciblée a été retenue et permet de mettre en évidence les appréciations suivantes :

Impact sur le bilan

- La société a contractée deux PGE pour un total de 180 000 €
- Le crédit client n'a pas évolué défavorablement
- Le crédit fournisseur n'a pas évolué défavorablement
- Un report d'échéance a été constaté pour 15 225 € sur l'Urssaf et pour 2 543.74 € pour la caisse retraite IRP Auto
- Aucun élément de perte de valeur sur des actifs immobilisé et circulants

Impact sur le Compte de résultat

Aucun événement survenu dans l'exercice en lien avec la crise sanitaire n'est à mentionner dans les impacts potentiels sur le compte de résultat.

L'impact sur l'évolution du chiffre d'affaire ne permet pas de donner une information chiffrée précise

En conclusion, la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause du fait des impacts limités des mesures de confinement ni de la trésorerie de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	14 510		
TOTAL	135 569		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 969		14 843
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	123 558		
Installations générales agencements aménagements divers	11 150		79 836
Matériel de transport	9 800		8 323
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			
TOTAL	175 478		103 001
Autres participations	10		
Autres titres immobilisés	104		1
Prêts, autres immobilisations financières	27 150		
TOTAL	27 264		1
TOTAL GENERAL	352 820		103 002

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			14 510	14 510
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			135 569	135 569
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 450	43 362	43 362
Installations générales agencements aménagements divers		10	123 548	123 548
Matériel de transport		7 500	83 486	83 486
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 122	18 122
TOTAL		9 960	268 519	268 519
Autres participations			10	10
Autres titres immobilisés			105	105
Prêts, autres immobilisations financières			27 150	27 150
TOTAL			27 265	27 265
TOTAL GENERAL		9 960	445 862	445 862

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	14 510			14 510
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	35 569			35 569
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 344	3 247	2 450	27 141
Installations générales agencements aménagements divers	74 539	12 343	9	86 874
Matériel de transport	11 150	5 687	7 500	9 337
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 859	2 442		8 302
TOTAL	117 892	23 720	9 959	131 653
TOTAL GENERAL	167 971	23 720	9 959	181 732

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 247				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 343				
Matériel de transport	5 687				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 790	652			
TOTAL	23 068	652			
TOTAL GENERAL	23 068	652			

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 246	4 590			11 836
TOTAL	7 246	4 590			11 836
TOTAL GENERAL	7 246	4 590			11 836
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 590			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	27 150		27 150
Autres créances clients	38 886	21 497	17 389
Taxe sur la valeur ajoutée	972	972	
Divers état et autres collectivités publiques	2 167	2 167	
Débiteurs divers	47 061	47 061	
Charges constatées d'avance	7 601	7 601	
TOTAL	123 837	79 298	44 539

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	244 758	127 307	115 545	1 906
Emprunts et dettes financières divers	4 500	4 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	193 696	193 696		
Personnel et comptes rattachés	23 859	23 859		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 196	42 196		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 157	11 157		
Autres impôts taxes et assimilés	3 965	3 965		
Groupe et associés	18 797	18 797		
Autres dettes	11 549	11 549		
Produits constatés d'avance	3 000	3 000		
TOTAL	557 478	440 027	115 545	1 906
Emprunts souscrits en cours d'exercice	180 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 424			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	18 797			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Actions	10.0000	8 000		
				En fin
				8 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	14 510	
Total général	14 510	

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	100 000			100 000	
Total	100 000			100 000	

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	16 675
Total	16 675

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 361
Dettes fiscales et sociales	33 290
Total	42 651

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 601
Total	7 601
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 000
Total	3 000

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

A84 OYONNAX

Société par actions simplifiée

Au capital de 80.000 €

445, avenue Jean Coutty

Zone Commerciale Point B

ARBENT (Ain)

801 094 053 RCS BOURG EN BRESSE

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT DE

L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021

SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LA PRESIDENCE

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur la proposition de la présidence, décide d'affecter
le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 2.938,53 €
à l'apurement à due concurrence des pertes antérieures.

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions, qu'il n'a rien été attribué aux actions au titre des trois exercices précédents.

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 27 OCTOBRE 2021.

LA PRESIDENCE

